

A BOURGES LE 6 MARS 2026

**Groupement Gestion des Personnel  
et Employabilité  
Service PATS, SPP**

Le Directeur départemental par intérim,

✉ : recrutements@sdis18.fr

**VENEZ REJOINDRE LES EQUIPES DU SDIS DU CHER !  
ON RECRUTE JUSQU'À 18 CAPORAUX DE SPP EN 2026**

**AVIS DE VACANCE INTERNE - EXTERNE**  
-----

Désireux de renforcer ses effectifs en offrant les meilleures perspectives de carrière, le SDIS du Cher recrute jusqu'à 18 caporaux de sapeurs-pompiers professionnels (H/F) dès septembre 2026.

Ces recrutements visent à pourvoir des postes :

- Au sein de l'un de nos centres de secours principaux (Bourges Danjons, Bourges Gibjoncs, Saint-Amand-Montrond ou Vierzon)
- Au sein du CDAU (centre départemental d'appels d'urgence, plateforme SAMU-SDIS au centre hospitalier Jacques Cœur de Bourges).

L'affectation sera déterminée en fonction du profil des candidats et des besoins des services.

***Sous l'autorité du Chef de CSP, les intervenants des opérations de secours auront pour missions :***

- Le maintien de la capacité opérationnelle
- L'engagement des moyens d'intervention
- L'assistance et secours auprès des personnes et victimes d'accident
- La réalisation d'interventions diverses, de protection et de lutte contre les sinistres

***Sous l'autorité du Chef du CDAU et des Chefs de salle, les opérateurs en gardes postées de 12 heures auront pour missions :***

- D'assurer la réception des appels et l'engagement des engins de secours
- D'assurer le suivi des interventions de secours
- De réaliser des travaux fonctionnels pour l'amélioration du service

***Profil recherché :***

- Candidats par voie de mutation, de détachement (*avec agrément pour les personnels militaires*) ou candidats lauréat du concours de caporal de sapeurs-pompiers professionnels
- Permis B exigé, permis C souhaité
- Compétences relationnelles : capacité à travailler en équipe, sens des responsabilités, rigueur et discrétion

**Conditions d'exercice :**

- Fonctions occupées : équipier ou opérateur
- Rémunération statutaire et régime indemnitaire, avec indemnité de responsabilité inhérente à l'emploi occupé et prime de vacances annuelle
- Participation employeur au contrat groupé de prévoyance (garantie maintien de salaire) et pour la complémentaire santé (si mutuelle labellisée)
- Organismes de prestations sociales (PLURELYA – Amicale)

**Les personnes intéressées devront faire acte de candidature auprès de la sous-direction activités, emplois et compétences au plus tard le 26 avril 2026 à l'adresse suivante : [recrutements@sdis18.fr](mailto:recrutements@sdis18.fr).**

**Le dossier de candidature devra comporter :**

- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président du conseil d'administration
- Une copie de l'attestation d'inscription sur liste d'aptitude ou à défaut d'un relevé de notes
- Et pour les candidats actuellement sapeurs-pompiers volontaires :
  - L'avis de leur chef de centre (avec signature et cachet)
  - La copie du dernier justificatif d'aptitude médical

Les candidats sélectionnés seront conviés à l'une des trois journées de recrutement qui sont prévues les 18, 19 et 20 mai prochains au Centre de formation de Sancoins (CEFOR).

Des épreuves seront organisées en matinée (sauvetage aquatique, tractions, Luc Léger ou Cooper, parcours professionnel adapté) suivies des entretiens individuels avec le jury l'après-midi.

Le groupement développement des compétences prévoit une formation initiale dès septembre pour des prises de poste effectives en CSP ou au CDAU dès la mi-novembre 2026.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Lieutenant-colonel Emmanuel ROPARS, Sous-directeur activités emplois et compétences (02.48.23.47.09 – [emmanuel.ropars@sdis18.fr](mailto:emmanuel.ropars@sdis18.fr))

Le Directeur départemental par intérim  
des services d'incendie et de secours du Cher

  
Colonel Nicolas BOUCKAERT